



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : info@s-e-o.ca Site internet : www.s-e-o.ca

Vol. 25 numéro 6

7 avril 2010

M e s s a g e d u p r é s i d e n t

Des mois chauds

Comme moi, vous avez sûrement constaté que le mois de mars a été chaud. Nous avons commencé par des visites aux Conseils des commissaires, des manifestations sur des viaducs et devant les établissements scolaires, une assemblée générale des membres et pour terminer nous avons souligné la fin de notre contrat de travail le mercredi 31 mars 2010. En plus d'être chaude syndicalement, la température a été de notre côté pendant toute cette période, un printemps qui donne le goût de manifester. Nous voulions de la visibilité au mois de mars et nous en avons eu.

Nous avons adopté la phase II du plan d'action lors de l'assemblée générale des membres. C'est avec la mobilisation de tous les membres qu'un plan d'action tient la route. Si on veut un système d'éducation à la hauteur de nos ambitions, le temps est venu de l'exprimer haut et fort et de participer aux actions de mobilisation. Syndicalement, nous prévoyons un mois d'avril, beau et chaud.

Blitz ou pas?

Nous sommes allés à Québec le jeudi 1^{er} avril pour discuter de la suite de la négociation avec le gouvernement. La question prédominante était de savoir si nous voulions participer à un blitz de négociation. Lors des discussions au Conseil fédératif de négociation, il est ressorti qu'il était important de discuter de toutes nos demandes à la table de négociation et qu'un blitz pourrait mettre de côté des demandes majeures. Nous espérons que des avancements à la table de négociation permettront d'atteindre un règlement rapide et négocié.

Une pleine page de publicité dans les quotidiens

La semaine passée, le gouvernement faisait paraître une publicité dans les quotidiens. Il s'adressait aux enseignantes et aux enseignants sur deux des points :

- Réduire la précarité d'emploi des enseignantes et des enseignants en début de carrière et favoriser une plus grande stabilité de leur présence auprès des élèves.
- Accroître les ressources humaines pour améliorer la réussite éducative des élèves en difficultés.

En tant que président de syndicat, je me réjouis de savoir que le gouvernement s'attarde à la précarité d'emploi et à l'ajout de ressources humaines pour la réussite éducative. Nous pensons exactement comme lui sur ces deux principes. Il ne reste qu'à écrire ces principes en clauses dans la future convention collective. De mon côté, j'attends anxieusement la prochaine publicité gouvernementale où nous nous entendrons sûrement sur d'autres principes.

Gaston Audet, président

SOMMAIRE

Message du président	1-2
Participation massive à l'assemblée générale des membres du mercredi 17 mars 2010.....	2
De l'autre côté du tableau noir enfin dans nos milieux	3
Pense-bête du plan d'action	3
Prix Jacqueline Godbout.....	4
École le samedi ?	4
Sentiment d'appartenance	5
Venez découvrir vos "boutons de plaisir"	6
Ne pas sombrer dans l'oubli	6-7
On fête la fin du décret.....	7
Jour de la Terre 22 avril 2010	8
Civilités	9
Conseil des arts d'Aylmer.....	9
Le réseau de la femme de la FAE.....	10
Semaine québécoise des adultes en formation	11
So so so solidarité.....	11
EHDAA, le chemin des services.....	11-12

Participation massive à l'assemblée générale des membres du mercredi 17 mars 2010

Plusieurs enseignantes et enseignants, outrés par les offres patronales, ont décidé de se faire entendre. En effet, près de 1200 membres du SEO se sont présentés au Hilton et ont clairement exprimé leur dégoût face à l'attitude du gouvernement.

Une grande majorité des gens présents ont voté pour l'adoption de la phase 2 du plan d'action. De plus, plusieurs interventions au micro nous ont permis de constater qu'un grand pourcentage des membres du SEO était prêt à aller encore plus loin dans les moyens de pression. Gardons cette énergie, nous risquons d'en avoir besoin pour faire entendre raison au gouvernement.

Lors de l'assemblée, les enseignantes et enseignants de l'Outaouais devaient aussi se prononcer sur la tenue d'une journée légale de grève. 88% des membres présents ont voté en faveur de ce jour de grève qui se tiendra avant le lundi 7 juin.

Bravo à tous les gens venus exercer leur droit de vote.

Claude Tardif, membre du conseil d'administration

De l'autre côté du tableau noir enfin dans nos milieux

L'enseignement est une profession des plus exigeantes. Les attentes envers nous sont souvent démesurées compte tenu des moyens qu'on nous donne.

La plupart des gens sont, en général, reconnaissants envers ceux et celles qui jouent un rôle essentiel dans l'avenir de notre société. Pourtant, combien de fois sommes-nous la cible de préjugés et de reproches. Que ce soit les vacances, la rémunération ou l'horaire de travail, plusieurs croient que nos conditions sont particulièrement confortables.

Ce guide a été conçu essentiellement pour briser les mythes et pour nous permettre de faire valoir le respect de notre profession!

Bonne lecture!

Nathalie Gauthier, membre du comité d'éducation syndicale de la FAE



Pense-bête du plan d'action

5 au 11 avril

Je démissionne des comités non reconnus à la tâche ou qui ne sont pas conventionnés.

12 au 25 avril

J'utilise le formulaire fourni pour dresser le portrait de ma classe. En plus, je décris les pires cas de manque de services aux élèves en difficultés.

26 avril au 7 mai

Chaque jour, à la première pause ou récréation de la journée, je sors 10 minutes plus tôt avec mes élèves.

10 mai au 4 juin

Avec mes collègues, je perturbe les réunions collectives convoquées par la direction. On fait preuve d'imagination et on envoie nos bons coups au SEO.

24 au 26 mai

À la date convenue, je vais faire du piquetage devant la commission scolaire.

Juin

Je remets les notes d'étape ou de bilan de façon manuscrite à ma direction.

Et surtout...

pendant tout ce temps je suis **fier** d'être dans l'enseignement et je reste **mobilisé**.

Claude Tardif, membre du conseil d'administration



Prix Jacqueline Godbout

L'assemblée générale des membres du mercredi 17 mars 2010 était l'occasion rêvée pour remettre le Prix Jacqueline Godbout. Ainsi, nous étions plusieurs à pouvoir montrer notre gratitude à la récipiendaire, madame Marie Allard. Depuis longtemps, madame Allard est impliquée syndicalement. Alors qu'au fil des années, les personnes déléguées et responsables de secteurs changeaient, madame Allard demeurait présente et aidait aux différentes transitions. Ses interventions, pleines d'énergie, étaient source d'apprentissages et de motivation.

Merci Madame Allard pour votre solidarité et pour l'exemple que vous nous avez donné. Dans quelques semaines, vous prendrez une retraite bien méritée et ce sera à notre tour de continuer sur la voie que vous avez contribué à tracer.

Claude Tardif, membre du conseil d'administration

École le samedi?

Le 19 mars dernier, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) écrivait une lettre à madame Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cette lettre avait pour but de dénoncer les projets de règlement modifiant le calendrier scolaire. Dans sa lettre, Sylvain Mallette, vice-président de la vie professionnelle, exprime clairement que la FAE ne peut accepter que des modifications ayant de si fortes implications pour toute la société québécoise puissent être apportées au régime pédagogique par le biais d'une simple décision administrative. La FAE reproche aussi le fait qu'aucune consultation préalable n'ait été faite auprès des intervenants scolaires et groupes concernés. Les présents projets ont été amenés en catimini et la FAE les jugent irrecevables. Toutes les modifications concernant le calendrier scolaire risqueraient de rendre bien plus difficile la conciliation travail-famille, non seulement pour les enseignantes et enseignants, mais aussi pour tout le personnel de l'école ainsi que les parents de nos élèves.

La FAE demande donc à la ministre Courchesne le retrait de tous les projets touchant le calendrier scolaire des Régimes pédagogiques.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le texte intégral au www.s-e-o.ca

Nathalie Gauthier, membre du conseil d'administration



Sentiment d'appartenance

Je me souviens, il y a un an, quand j'ai placé ma première affiche sur le mur de la salle des profs; 12 MOIS AVANT LA FIN DU DÉCRET. On se disait tous : qu'est-ce qui nous attend? Il y eut d'abord les demandes syndicales élaborées suite aux vastes consultations puis le dépôt patronal et vlan! Dans les dents!!! Le plan d'action phase 1? Bof! Plusieurs se disaient que ce n'était pas des moyens très forts! Mais il fallait se rappeler qu'on ne pouvait pas encore défier la loi 43, qu'on était encore sous le bâillon du gouvernement Charest! Beaucoup de travail de mobilisation s'est fait dans les établissements de nos trois commissions scolaires. De la « job de bras » de la part des personnes déléguées, pas facile ! Après un dépôt patronal aussi méprisant, les gens n'avaient

hâte qu'aux gros moyens. Tout le monde était impatient. Impatient oui! Mais mobilisé! Que ce soit le boycott de la semaine des enseignantes et enseignants, que ce soit de voir la réaction des directions avec les post-it, que ce soit de voir la solidarité des membres lors des conseils des commissaires, j'ai eu quelques petits bonheurs lors de cette 1^{ère} phase

Moyens « moumoune », vous me direz? Non, je ne crois pas. Pour moi, aucun moyen n'est « moumoune » si tout le monde les applique. Vous savez quoi ? C'est avec beaucoup de fierté que j'ai ramené ma feuille au SEO, signée par tous les parents de mon conseil d'établissement! C'est avec beaucoup de fierté que j'ai tenu ma pancarte, tant au coin de la rue de mon école que sur le viaduc, quand les gens klaxon-

naient! C'est aussi avec beaucoup de fierté que je salue les gens qui portent le même macaron que moi à l'épicerie! Tout ça, ce sont mes petits bonheurs parce que je sens que j'appartiens à un groupe qui est de plus en plus solidaire.

Au moment d'écrire ces lignes, c'est officiellement la fin de la phase 1 parce qu'aujourd'hui, on enterre le décret. Je ne sais pas où en seront rendues les choses quand vous lirez ce texte, mais j'ose espérer qu'avec le dépôt du budget d'hier soir et de l'impasse dans les négociations, les gens seront encore plus mobilisés pour la phase 2.

Nathalie Gauthier,
membre du conseil
d'administration



Venez découvrir vos "boutons de plaisir"

Si vous cherchez des moyens de maximiser votre énergie autant au travail que dans votre vie personnelle et que vous avez le goût de vous détendre, d'avoir du plaisir et tout cela de façon humoristique, venez assister à la conférence de Marguerite Wolfe "Les boutons de plaisir". Mme Wolfe est une conférencière depuis près de 20 ans et est reconnue pour son dynamisme et son sens de l'humour.

Cette conférence au titre en apparence farfelu traite d'énergie et d'esprit positifs. C'est pour cette raison que le SEO a retenu les services de Mme Wolfe et défraie les coûts de la conférence.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur le sujet de la conférence ou sur la conférencière, visitez son site internet au www.margueritewolfe.com.

Alors, faites-vous plaisir et soyez des nôtres au Club de golf Tecumseh,

Jeudi le 29 avril à 19 heures.

Entrée gratuite pour les membres du S.E.O. et leurs invités.

Le comité SST du SEO



Ne pas sombrer dans l'oubli



Il y a un peu plus d'un an, 253 employés syndiqués se retrouvaient dans le noir. Rappelons-nous que l'employeur du Journal de Montréal, M. Pierre-Carl Péladeau, imposait le lock-out à ses employés. La plupart travaillaient à la rédaction ou étaient des employés de bureau. Oui, j'ai bien mis un **e** à «employé», puisque plus de 90% étaient des femmes à l'emploi du Journal depuis plus de 20 ans à titre de commis en comptabilité, réceptionnistes et téléphonistes-vendeuses. En octobre 2009, afin de relancer la négociation, le syndicat proposait de grandes concessions telles des abolitions de postes, l'allongement de la semaine de travail, etc. Aujourd'hui, après plus de 400 jours à la rue, ces employés se tiennent toujours debout. En retour, l'employeur a rejeté le cadre du syndicat en demandant des concessions encore plus importantes que celles proposées lors du lock-out. Finalement, l'employeur a quitté la table de négociation le 19 janvier dernier.

L'employeur ne veut pas moins que réécrire la convention collective en entier afin de s'adapter au nouveau modèle d'affaire de l'entreprise. Ceci occasionnerait la perte d'environ 150 emplois sur 250 au profit de la sous-traitance, des baisses de salaire, la perte d'avantages sociaux ainsi qu'une augmentation de la semaine de travail.

Le syndicat ne souhaite qu'une seule chose : la tenue d'une véritable négociation dans le but de s'entendre sur l'avenir du Journal de Montréal. Étrange ! Ne voit-on pas là un lien avec les enseignantes et les enseignants ? Le souhait d'une véritable entente négociée pour l'avenir de notre profession, pour l'avenir des élèves ? Des demandes patronales méprisantes ? Par la mise sur pied du journal en ligne ruefrontenac.com, les employés du Journal de Montréal nous montrent un bel exemple de combat syndical. Prenons-en bonne note ! Inspirons-nous de leurs gestes en demeurant solidaires dans l'action !

Nathalie Gauthier
membre du conseil d'administration

On fête la fin du décret !



Le mercredi 31 mars 2010 est enfin arrivé. Cette date tant attendue mettait fin au décret que le gouvernement avait adopté sous bâillon en décembre 2005. Par ce décret, les Libéraux nous avaient imposé nos conditions de travail et nous avaient retiré notre droit d'utiliser plusieurs de nos moyens de pression.

Nous avons donc de bonnes raisons de vouloir célébrer en cette fin du mois de mars. Et c'est ce que nous avons fait! 150 enseignantes et enseignants se sont rassemblés devant le bureau du ministre responsable de l'Outaouais, Monsieur Norman MacMillan. À Hull, ce sont près de 400 de nos membres qui se sont réunis devant les bureaux gouvernementaux au 170 Rue de l'Hôtel de Ville. Aux deux endroits, le message d'espoir était le même. En effet, nous avons l'espérance d'être à nouveau dans une province où la démocratie n'est pas seulement un mot, mais plutôt un reflet des gestes de nos dirigeants. Nous demandons que ceux-ci acceptent de négocier réellement et montre une compréhension de nos réalités.

Suite aux manifestations, les enseignantes et enseignants ont profité de la belle température pour pique-niquer. Certains ont même prolongé la fête à la salle de l'association récréative de Gatineau.

Merci au réseau d'action mobilisation qui a travaillé fort à la réussite de cet évènement.

Claude Tardif, membre du conseil d'administration

Jour de la Terre

22 avril 2010



Le *comité environnement* du SEO tient à vous rappeler que le 22 avril prochain sera la 40^e Journée de la Terre.

Nous invitons les membres du SEO à souligner le Jour de la Terre en faisant de petits gestes pour faire une grande différence. Vous pouvez consulter le site officiel au www.jourdelaterre.org

Ce sont plus de 500 millions de personnes dans 184 pays qui passent à l'action chaque année dans le cadre du Jour de la Terre. Au fil des ans, le Jour de la Terre est devenu l'événement participatif le plus important de la planète au niveau environnement.

Le Jour de la Terre fait résonner haut et fort le message que des citoyens de toute la planète souhaitent une action rapide et décisive en faveur de l'énergie propre.

Tirés du site web du Jour de la Terre, voici des projets qui seront tenus en Outaouais le 22 avril prochain :

- Les élèves du 3^e cycle du primaire, munis de gants et de sacs, parcourent les rues du village pour ramasser les déchets qui jonchent le sol.

Organisé par: École J.-M.-Robert, CSCV

- Le thème de la Terre sera mis en évidence dans les dix bibliothèques de la ville de Gatineau. Des livres et des publications sur le développement durable publiés par la ville seront en montre pendant le mois d'avril.

N'hésitez pas à inscrire votre initiative sur le site web du Jour de la Terre (www.jourdelaterre.ca) et en informer le comité d'environnement du SEO au enviro@s-e-o.ca.

Écologiquement vôtre,
Les membres du comité Environnement

CIVILITÉS :

Nos condoléances sont offertes à Claude Tardif ainsi qu'à son épouse Nancy Gauthier qui enseigne à l'école du Bois-Joli pour le décès de la mère de Claude survenu dernièrement. Claude est responsable du secteur primaire est de la CSD et enseigne à l'école Jean XXIII. Que ce message de sympathie puisse apporter réconfort et soutien pour la perte de cet être cher.

Prenant part à sa douleur, nous voulons offrir nos sincères condoléances à Jean-Guy Gagnon pour le décès de sa mère survenu dernièrement. Jean-Guy enseigne à l'école secondaire Hormisdas Gamelin. Sache Jean-Guy que nous compatissons avec toi ainsi que toute ta famille.

Nos pensées accompagnent Frédéric Harvey, responsable du secteur secondaire de la CSD et enseignant à la polyvalente Nicolas-Gatineau, pour le décès de son grand-père. Nous espérons simplement que ce message de sympathie apportera un certain apaisement.

C'est avec beaucoup de regret que nous apprenions le décès de Marlène Croussette survenu le 30 mars 2010. Marlène enseignait à l'école secondaire de l'Érablière de la CSD depuis plusieurs années. Elle est décédée suite à un long combat contre le cancer. Nos pensées accompagnent la famille, les amis ainsi que les collègues de travail de Marlène en ces moments d'affliction.

CONSEIL DES ARTS D'AYLMER

Le Conseil des arts d'Aylmer présente son Exposition annuelle 2010 au Centre Aydelu, 94, rue du Patrimoine (secteur Aylmer) Gatineau

Le vendredi 9 avril de 19 h à 21 h 30
le samedi 10 avril, de 11 h à 17 h
et le dimanche 11 avril, de 11 h à 17 h

Peinture, sculpture, photographie et métiers d'art seront à l'honneur.

Un univers d'œuvres uniques et originales réalisées par 37 artistes de notre région.

L'entrée est libre et le stationnement gratuit.

Information : 819-684-7572 ou www.artsaylmer.com

LE RÉSEAU DE LA FEMME DE LA FAE



Les 11 et 12 mars dernier, une rencontre bien particulière avait lieu à l'Hôtel Hilton de Laval. Plusieurs femmes, membres de la FAE et soutenues par leur syndicat local, étaient invitées à participer à un réseau où l'on abordait plusieurs sujets d'actualité en lien direct avec les conditions de travail des femmes oeuvrant aujourd'hui dans le monde de l'éducation. Au cours des deux journées, l'emphase fut mise sur quatre sujets bien distincts afin de stimuler les échanges et d'y apporter des opinions et de nouvelles pistes de réflexion.

D'abord, madame Marie Pelchat nous présenta avec beaucoup de passion le document concernant le dépôt patronal du gouvernement qui fut créé par la FAE et distribué à tous les membres dans le cadre de la journée de la femme, le 8 mars dernier. Ce document est intitulé : «Un dépôt patronal méprisant pour les femmes». Dans celui-ci, on fait référence au discours utilisé par nos dirigeants qui s'avère en fait un retour aux années soixante. C'est un recul par rapport aux conditions de travail des enseignants, un métier qui se veut occupé à 82% par des femmes. Est-ce un retour à l'école de rang d'Émilie Bordeleau ? Devons-nous nous battre davantage afin d'être reconnues parce que nous sommes des femmes ? À quand la reconnaissance de nos compétences à notre juste valeur comme dans toutes autres professions majoritairement masculines ?

Par la suite, une conférencière, madame Micheline Milot, nous présenta le résultat de plusieurs années de recherche concernant la laïcité et la place de la religion dans nos écoles ainsi que celle accordée aux différences religieuses dans notre société québécoise. Cette présentation nous permit de nous interroger davantage sur les enjeux sociaux dont il est fréquemment question dans les médias, notamment les débats entourant les signes ostentatoires et le droit de pratiquer sa religion dans les lieux publics.

Madame Émélia Castro est venue nous entretenir de la marche mondiale des femmes. Par le biais de sa présentation, elle a démontré que la lutte concernant l'égalité des femmes face aux hommes devait se poursuivre. C'est pour cette raison que nous devons impérativement souligner la journée internationale de la femme et marcher pour montrer que les abus à l'égard de la femme existent encore partout sur la planète en 2010.

Le dernier sujet abordé fut l'avenir du comité de la condition de la femme dans le volet national et l'importance de créer un comité local dans chaque syndicat affilié à la FAE. Il est primordial pour l'avenir de notre profession et pour celui de nos enfants que les membres du congrès de juin 2010 votent pour la continuité de ce comité.

Nous sommes revenues de cette rencontre très conscientes des enjeux et motivées à faire avancer les choses car nous croyons en notre profession et aspirons à un avenir meilleur pour le monde de l'éducation.

Isabelle Maillé, membre du comité des conditions de la femme au national
Isabelle Dinel et Marlyne Lyons, membres du SEO



Semaine québécoise des adultes en formation

Nous tenons à féliciter les cinq récipiendaires des bourses de 100 \$. Ceux-ci ont su se démarquer au niveau de la persévérance scolaire. Bravo à ces étudiants qui poursuivent leurs études malgré les responsabilités d'adulte auxquelles ils font face. Bien sûr, on se doit de remercier les enseignantes et enseignants qui ont envoyé les candidatures.

Récipiendaires	Enseignants et enseignantes
Sébastien Michaud	Marquis Brind'amour
Charlaine Renaud	Louise Giguère
Bianca Bédard	Catherine Leclerc
Valérie Bibeau	Richard Timbro
Alexis Bissonnette	Richard O'Reilly

SO-SO-SO-SOLIDARITÉ

La tâche de délégué(e) n'est pas de tout repos. Nous devons en convenir, il n'y a pas foule pour les candidatures au mois d'août de chaque année. Ces gens sont dévoués et font souvent une tâche ingrate. En temps de négociation nationale, c'est encore plus difficile! Depuis le début de la phase 1 du plan d'action de notre présente négociation, nous sommes conscients que les délégué(es) tiennent, jour après jour, la mobilisation à bout de bras. Grâce à leur travail, les enseignantes et les enseignants se sont montrés déterminés et ont su répondre à toutes les actions proposées et ont été présents partout. La vie syndicale s'appuie sur la détermination et la participation active des membres pour défendre nos intérêts et principalement nos conditions de travail. Le conseil d'administration du syndicat de l'enseignement de l'Outaouais tient donc à remercier sincèrement ses délégués (es) d'établissement et tous ses membres pour ce beau et gros travail.

Bravo et ne lâchez pas!

Nathalie Gauthier, membre du conseil d'administration

EHDAA-LE CHEMIN DES SERVICES

1^e étape : La direction demande aux enseignantes et aux enseignants d'exprimer leurs besoins quant aux services pour leurs élèves EHDAA et à risque :

-
- 2^e étape : La direction soumet aux membres du comité EHDAA au niveau de (8-9.05) les besoins exprimés par les enseignantes et les enseignants;
- 3^e étape : Par consensus, le comité fait des recommandations à la direction sur les besoins de services;
- 4^e étape : La direction accepte ou refuse les recommandations du comité. Si elle ne retient pas les recommandations, elle doit motiver par écrit sa décision aux membres du comité;
- 5^e étape : La direction achemine sa décision à la commission;
- 6^e étape : La commission rencontre le comité paritaire EHDAA au niveau de la commission (8-9.04). La commission informe le comité de l'ensemble des ressources disponibles et des besoins exprimés par les écoles. Le comité fait ses recommandations à la commission sur la répartition des ressources disponibles;
- 7^e étape : La commission prend ses décisions. Si elle ne retient pas les recommandations du comité paritaire, elle en indique les motifs par écrit;
- 8^e étape : La commission fait part aux écoles des décisions qu'elle a prises quant à l'octroi des ressources;
- 9^e étape : La direction de l'école convoque le comité EHDAA au niveau de l'école et lui fait part des décisions de la commission. Par consensus, le comité fait des recommandations, après si possible, une consultation des enseignantes et enseignants de l'école, à la direction sur l'organisation des services (modèles de services, critères d'utilisation et distribution des services);
- 10^e étape : La direction prend une décision. Si elle ne retient pas les recommandations du comité, elle doit motiver sa décision par écrit.

Important : **Le mois d'avril est le moment tout désigné pour accomplir les démarches prévues aux étapes 1 à 4.**

N.B : Lorsque la direction ne suit pas les recommandations du comité au niveau de l'école, elle doit motiver ses décisions par écrit. Les enseignantes et les enseignants membres du comité devraient remettre ces motifs aux autres enseignantes et enseignants.

Marie-Chantal Duchaussoy, vice-présidente en relations du travail
